

«Y a plus d'sous!»

Tu veux organiser une sortie avec tes élèves, dédoubler une classe, sauver une classe en primaire ou un poste dans le secondaire ? La réponse est toujours la même: «Y a plus d'sous ! »

Mais voilà, le décret n°2011-1101 du 12 septembre 2011 est venu instituer une «indemnité spécifique» pour certains personnels exerçant en ECLAIR.

Noël était donc en septembre pour ces heureux bénéficiaires? Pas tout à fait, parce qu'elle s'est substituée à la Nouvelle Bonification Indiciaire «ville» pour les personnels nouvellement affectés. Et à

ce titre elle est beaucoup moins avantageuse et surtout moins équitable car sa «part modulable» se présente sous la forme d'une enveloppe (en dizaines de milliers d'Euros) donnée au chef d'établissement. Celui-ci en dispose à son gré afin de récompenser en fin d'année les plus méritants, à moins que ce ne soient les plus zélés ou les plus serviles. Tout cela, évidemment, dans la plus grande opacité et sans nécessité de justifier ses choix ni les



montants attribués à chacun.

Toutes sortes de réactions ont vu le jour, aussi bien de la part des chefs que de leurs subalternes:

- qui va répartir équitablement entre (presque) tous les membres du personnel car certains sont malgré tout exclus du dispositif,
- qui va estimer «l'implication» des intéressés à l'Euro près. (ça c'est fortiche!),
- qui, enfin, va refuser collectivement cette «récompense» et demander de transformer son montant en postes.

On reconnaît bien la patte de notre précédent gouvernement dans sa stratégie pour diviser, pour dresser les individus et les catégories les uns contre les autres, cassant systématiquement toute cohésion. Que va faire notre nouveau gouvernement de ces mesures qui encouragent la concurrence et la soumission, voire la délation?

A nous de leur faire entendre notre opposition!

Nous contacter

SUD éducation Vaucluse

79 avenue Monclar
84000 Avignon
Tel/fax: 04.32.70.20.37
06.76.89.00.49
syndicat@sudeducation84.org
www.sudeducation84.org

SUD éducation Bouches du Rhône

Le Grand Domaine
26 bd des Dames
13002 Marseille
Tel/fax: 04.91.91.99.78
sudeduc13@sudeducation.org
www.sudeduc13.ouvaton.org
*permanences tous les jours de 12h à 17h
sauf le mercredi de 10h à 14h*

Info Sud Education
Académie d'Aix Marseille
26, Bd des Dames
13002 Marseille

Bulletin trimestriel
d'information du syndicat
Sud Education de l'académie
d'Aix-Marseille

Directrice de publication:
Hélène Ohresser

Edité et imprimé par les
soins du syndicat
N° de CCPAP: 0512S05

SUD éducation 05

Bourse du travail
3 rue David Martin
05000 Gap
sudeduc05@orange.fr

SUD éducation Alpes de Haute Provence

15 rue Curaterie
04000 Digne Les Bains
tel: 04.92.34.37.92
sudeducation.04@laposte.net
sudeduc04.org